



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Recteur de l'académie de Toulouse

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du 12 mai 2020 portant adaptation des épreuves et des règles de composition des jurys de concours et d'examens professionnalisés réservés de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

Rectorat

Direction des Examens
et Concours

DEC 2

ARRETE

ARTICLE I^{er} : Sont nommés membres du jury pour le recrutement sans concours d'adjoint technique de recherche et de formation, branche d'activité professionnelle G, emploi-type Opérateur logistique – Session 2023 :

PRESIDENT :

Monsieur Thierry LIAIGRE – Directeur adjoint du Service Régional Académique de Politique Immobilière, antenne Ouest

MEMBRES :

Monsieur Nouredine HAMDY-BEY – Chef du pôle technique – Direction de la Logistique Générale – Rectorat de Toulouse

Madame Sylvie SERRES – Chargée d'opérations – Institut National Polytechnique de Toulouse

Monsieur Vincent PALERM – Directeur de la Logistique Générale – Rectorat de Toulouse
- Suppléant

ARTICLE II : Le secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Toulouse, le 14.04.2023

Pour le recteur et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
La secrétaire générale adjointe
Organisation scolaire et vie de l'académie

Fabienne TAJAN